

## LE CHEVAL MALADE

Le régisseur et son fils avaient acheté ensemble un beau cheval de trait, pour l'exploitation de la ferme. Ce cheval paraissait réunir toutes les conditions voulues ; mais on s'aperçut bientôt qu'il boitait, lorsqu'il était fatigué. Cette boiterie se manifestant habituellement et sans cause apparente, les obligea à appeler un vétérinaire.

— Messieurs, leur dit-il, après avoir examiné les pieds du cheval, je ne découvre aucun signe extérieur qui explique la claudication\*. Il faut qu'elle tienne à un ancien rhumatisme ou à une vieille entorse du boulet. Les pieds de l'animal sont parfaitement sains, et je n'y remarque aucune déformation, aucune trace d'accident. Les maladies que je viens de vous signaler déterminent, en effet, chez les chevaux, des boiteries qui se montrent, soit lorsque ces animaux ont marché pendant un certain temps, soit lorsqu'ils ont séjourné à l'écurie durant plusieurs jours ; de là, deux sortes de boiteries : la *boiterie à chaud* et la *boiterie à froid* ; celle dont votre cheval est atteinte, est du premier genre. Les chevaux qui boitent ainsi, s'ils sont vendus sur le champ de foire, ne sont exercés au trot que le temps nécessaire pour en faire juger l'allure, et sont ramenés aussitôt à leur place ; les autres, au contraire sont exercés longtemps pour que la claudication ne se décèle point. Vous avez été dupe de l'un de ces subterfuges. Croyez-moi, n'achetez jamais un cheval sans qu'un homme de l'art, ou un connaisseur, vous donne son avis.

A quelque temps de là, le vétérinaire fut rappelé à la ferme pour donner ses soins au même cheval qui se trouvait malade.